DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260529-2026029-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	14
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. Ludovic BABIN-TOUBA**, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, MORAT Jules, RATTO Ceyliane , KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) :
Absent(s): M. LACIRE Ludovic.
Secrétaire de séance : Mme JOURDAN Anne-Sophie est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026029 | Commande publique – Lancement du programme 2026 des travaux de voirie et sollicitation du fonds de concours en investissement de BPLC ainsi que d'autres subventions

Monsieur le Maire et M. LE MOIGNO Vincent informent l'assemblée que plusieurs travaux de voirie doivent être programmés en 2026 :

- Réfection de la rue du vieux bourg ;
- Nouvel enrobé dans une allée du cimetière ;
- Création d'un chemin goudronné dans le lotissement de l'école ;
- Triangle engazonné dans le lotissement de l'école ;
- Purge de la chaussée rue de la gare ;
- Divers petits travaux de voirie…

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

MAIRIE de SAULNIÈRES ILLE ET VILAINE

Monsieur le Maire et Mme ANTIN Séverine évoquent le futur plan pluriannuel des réfections de voirie, notamment au Bois AUBRY, à CAHAREL et à LA RIVIERE BRETON.

Monsieur le Maire présente des devis d'EUROVIA et d'EIFFAGE ROUTE pour les différents travaux. EIFFAGE ROUTE propose à ce jour le devis mieux-disant pour l'ensemble des travaux : 54 985 €. La commande reste encore à préciser et le prix à négocier.

Monsieur le Maire demande délégation de signature pour passer commande des travaux présentés, dans la limite de 75 000 € HT. Par ailleurs, il souhaite que la commune sollicite le fonds de concours en investissement de Bretagne Porte de Loire Communauté (BPLC) ou toute autre subvention idoine.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Donne délégation de pouvoir à M. le Maire pour passer commande des travaux présentés, dans la limité de 75 000 € HT pour l'ensemble.**
- **Sollicite le FDC en investissement 2026 de BPLC et donne tout pouvoir à M. le Maire afin de solliciter d'autres subventions et produire tout plan de financement attenant.**

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents